



Orange Bank lance son prêt personnel inédit et 100 % mobile

Orange Bank enrichit aujourd'hui sa gamme de produits bancaires avec une offre de prêt personnel⁽¹⁾ inédite sur le marché.

Orange Bank permet à ses clients de souscrire un prêt personnel dès aujourd'hui et de débloquer le montant du prêt quand ils le souhaitent, dans un délai de six mois⁽²⁾.

De la souscription à l'utilisation du crédit, toutes les opérations sont réalisables en quelques clics, depuis l'application mobile.

Six mois pour mûrir ses projets

Le prêt personnel fait partie du quotidien des Français. Qu'il s'agisse de l'achat d'une voiture neuve ou d'occasion, de travaux à réaliser⁽³⁾, ou d'autres projets, plus de 27 % des ménages français détenaient un crédit à la consommation en 2017*.

Le prêt personnel d'Orange Bank répond à cette demande, tout en repensant son utilisation au bénéfice des clients.

En pratique, le client dispose de six mois, une fois la demande de prêt acceptée, pour :

- débloquer son prêt quand il le souhaite⁽²⁾ : un simple clic suffit pour un déblocage, en temps réel, des fonds sur son compte Orange Bank et ceci au minimum dès le huitième jour suivant la signature du contrat ;
- diminuer le montant de son crédit⁽²⁾ en décidant de n'en utiliser qu'une partie si son projet coûte moins cher que prévu. Le client paiera des intérêts uniquement à partir de la date de déblocage et sur le montant débloqué ;
- changer d'avis et annuler son crédit sans frais⁽²⁾.

Sans action du client, après six mois, le crédit est automatiquement annulé⁽⁴⁾.

Une offre 100 % mobile, simple et transparente

La souscription du prêt personnel s'effectue via l'application mobile, 24h/24, 7J/7, avec si nécessaire, l'aide de Djingo, le conseiller virtuel d'Orange Bank.

Les parcours de souscription sont simples tant pour le crédit que pour l'assurance facultative⁽⁵⁾. Toutes les opérations de gestion peuvent également être réalisées, via un formulaire, dans l'application : remboursement anticipé partiel ou total⁽²⁾, modification ou suspension des mensualités⁽²⁾.

Au moment du déblocage des fonds, le client a la possibilité de personnaliser son prêt :

- diminuer le montant emprunté⁽²⁾ ;
- choisir la date de prélèvement des mensualités⁽²⁾ ;
- choisir la date de démarrage des remboursements, jusqu'à trois mois après le déblocage des fonds⁽²⁾.

* Observatoire des crédits aux ménages

Le prêt personnel est accessible à tous les détenteurs d'un compte bancaire Orange Bank, quel que soit leur statut professionnel (salariés en CDI ou en CDD ; professions libérales ; travailleurs indépendants ; retraités...).

Il permet d'emprunter sur une durée allant de 12 à 120 mois pour un montant compris entre 500 et 75 000 euros.

Les taux au lancement sont compétitifs sur tous les montants empruntés et durées de remboursement.

Une assurance emprunteur (facultative) est également proposée.

« Cette nouvelle offre de prêt personnel illustre notre capacité à proposer des services innovants, simples, utiles, conçus à partir des usages du mobile. Elle contribuera à la stratégie de fidélisation et de développement de la banque, » a déclaré André Coisne, Directeur général d'Orange Bank.

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

A propos d'Orange Bank

Orange Bank propose depuis novembre 2017 un modèle bancaire en rupture, conçu nativement autour des usages mobiles des clients. Son offre comporte tous les services bancaires fondamentaux (carte bancaire*, chéquier*, découvert autorisé*, livret d'épargne, ...), ainsi que de nombreuses fonctionnalités innovantes tels que le paiement mobile**, le solde en temps réel** ou encore le virement par SMS**. Orange Bank est accessible à tous, sans conditions de revenu. Quatre mois après son lancement, la banque comptait près de 100 000 clients.

Orange Bank est née du rapprochement entre Orange, leader international des télécommunications, et Groupama, pionnier de l'« assurbanque ». Son capital est détenu à hauteur de 65 % par Orange et 35 % par Groupama. Orange, qui a fait de la diversification dans les services financiers mobiles une de ses priorités, apporte à l'entité la puissance de sa marque, son expertise technologique et son large réseau de distribution. Groupama fait bénéficier Orange Bank de sa solide expérience du secteur bancaire.

* sous réserve d'acceptation par Orange Bank. ** voir modalités sur orangebank.fr

Contact presse : 01 44 44 93 93

Tom Wright ; tom.wright@orange.com

Emmanuel Gauthier ; emmanuel.gauthier@orange.com

Orange Bank - SA au capital de 405 575 712 euros - 67 rue Robespierre - 93107 Montreuil Cedex – 572 043 800 RCS Bobigny
- Mandataire d'assurance de Groupama Gan Vie, immatriculé à l'Orias (www.orias.fr) sous le n°07 006 369.

- (1) Prêt Personnel, après accord d'Orange Bank et délai de rétractation.
- (2) Suivant les modalités prévues dans le contrat de crédit.
- (3) Hors travaux supérieurs à 75 000 euros et hors travaux de construction.
- (4) Conformément aux conditions contractuelles.
- (5) Orange Bank est mandataire d'assurance de Groupama Gan Vie.